

Vers une

# Sécurité Sociale

# de l'Alimentation

en Gironde



Mai 2023

# Une expérimentation en Gironde

**Une expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation sera menée courant 2024 en Gironde. Il s'agit ni plus ni moins que de rendre possible et effectif un droit nouveau : un droit à l'alimentation.**

**Un travail collaboratif de prototypage est en cours pour préparer cette expérimentation. Ce document présente les acteurs impliqués, la méthode, les grandes étapes de ce prototypage et les fondamentaux sur lesquels cette démarche s'appuie.**

**Aux origines, 3 acteurs**



Le Conseil Départemental de la Gironde  
La Ville de Bordeaux  
Le collectif Acclimat'action

**Partagent des finalités communes**

**Mettre en œuvre un droit à l'alimentation durable**

**Transformer le système agricole et alimentaire**



**Début 2023**, ils lancent ensemble la réflexion citoyenne nécessaire à une **expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation en Gironde**.

**Un parcours d'engagement vers une démocratie alimentaire : 40 citoyens au travail**



Quels produits ? Quels lieux de distribution ? Dès janvier 2023, un groupe de citoyens travaille pour élaborer une **charte de conventionnement des produits alimentaires et des lieux de distribution** qui seront inclus dans le dispositif.

**Les premières pistes de travail de l'expérimentation**



**La durée**  
environ 1 an



**L'implantation géographique**  
4 territoires dans le département : Bordeaux, Bègles, Sud Gironde et Pays Foyen



**Le volume de l'échantillon de bénéficiaires**  
Au moins 400 personnes



**Tout le reste est à construire !**

Entre juin et novembre 2023 les modalités précises de l'expérimentation restent à travailler avec l'ensemble des acteurs des territoires presentis.

# La Sécurité Sociale de l'Alimentation

## c'est quoi ?

**Il existe plusieurs initiatives en France similaires à celle en cours en Gironde. Au plan national, un collectif a vocation à faire avancer l'idée, à la documenter et à consolider le mouvement. Tous ces acteurs partagent une définition et des mécanismes.**

### À quels besoins cela répond ?

- . Un système agro-alimentaire qui peine à garantir une alimentation durable, saine et accessible pour tous et toutes, ainsi qu'un revenu décent pour les paysans,
- . Une insécurité alimentaire croissante,
- . Une transition agricole respectueuse des limites planétaires.

### La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), cela consiste en quoi ?

Intégrer l'alimentation dans le régime général des droits sociaux, par la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale.

### Comment cela fonctionnerait concrètement ?

- . Avec une carte vitale de l'alimentation qui donnera accès à des produits conventionnés,
- . Pour un montant de 150€ environ par mois et par personne (montant proposé par le collectif national),
- . Les critères de conventionnement des produits se décident démocratiquement avec les citoyens au sein des caisses locales, où chacun cotisera selon ses moyens et recevra selon ses besoins.

#### La SSA en pratique



**Les travailleurs et/ou les entreprises**  
>> financent le système en cotisant auprès des caisses locales de la SSA

#### Les caisses locales de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

- >> collectent les cotisations et redistribuent aux habitants les 150 €
- >> organisent la décision démocratique des habitants sur les critères de conventionnement



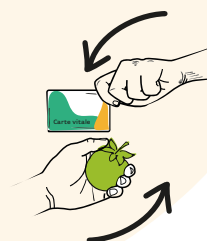
#### Les agriculteurs, distributeurs, transformateurs, restaurateurs

- >> fournissent les produits
- >> répondent aux critères définis pour être conventionnés



#### Les habitants

- >> reçoivent 150€ par mois et par personne\* (carte vitale créditée)
- >> peuvent dépenser cette somme pour acheter les produits conventionnés



**La Sécurité Sociale de l'Alimentation repose donc sur trois piliers :**

N.B : L'expérimentation en Gironde s'appuie sur un quatrième pilier : le respect du vivant.

#### L'universalité

Une somme incompressible attribuée chaque mois sans condition de ressources.

#### Le conventionnement démocratique des produits

Les citoyens décident à l'échelle locale des produits alimentaires qu'ils souhaitent conventionner.

#### Le financement basé sur la cotisation sociale

Cotiser selon ses moyens, utiliser selon ses besoins.

\*montant dégressif au sein d'une famille

# Prototypage en 2023



**Parcours d'engagement vers une démocratie alimentaire : 40 girondins**



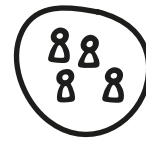
Janvier à mi-Juin :  
**travaillent sur la production de la charte de conventionnement des produits alimentaires et des lieux de distribution**



**Collectifs territoriaux**



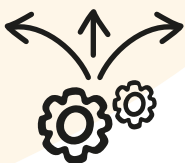
Juin à Octobre :  
**organisent la mobilisation des acteurs et animent la réflexion sur les territoires**



**Comité stratégique**



Juin à Octobre :  
**travaille sur la proposition de scénarios**



30 Mai :

**Lancement officiel de la phase de prototypage**



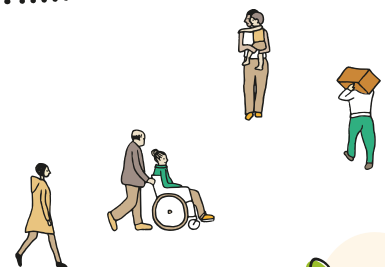
Juillet :

**Partage sur la charte de conventionnement des produits et lieux de distribution alimentaire, présentée par les 40 citoyens.**



Septembre (date à venir) :

**Journée de présentation et de réflexion sur les scénarios de mise en œuvre de l'expérimentation**



# Les grandes questions à traiter

## Quel système de conventionnement des produits alimentaires ? (sur la base du travail du panel de citoyens)

> Types de produits, critères sanitaires, environnementaux, nutritionnels, sociaux, éthiques...

## Quel fonctionnement pour la/les caisse(s) locale(s) de l'alimentation ?

> Financement, mode de prise de décision, mode de représentation, périmètre géographique de chaque caisse, gouvernance, démarche d'apprentissage collective, inclusion des bénéficiaires...



## Quelle allocation financière ?

> Quelle forme pour l'allocation, son montant et sa répartition (par foyer, par individu, la part des enfants...)?  
> Quels bénéficiaires dans la phase d'expérimentation ?

## Quel type de structure porteuse créer pour l'expérimentation ?

> Association, SCIC, Mutuelle...

## Quel suivi et quelle évaluation ?

> Indicateurs, leur collecte  
> Critères de succès



## La gouvernance

### Comité stratégique

#### Sa composition

Conseil départemental de la Gironde, Ville de Bordeaux, Acclimat'Action et bientôt des représentants de chaque territoire de l'expérimentation et des citoyens.

#### Son rôle

Décider des grandes orientations stratégiques du projet, proposer et valider des scénarios de mise en œuvre pour l'expérimentation de 2024.

### Collectifs territoriaux

#### Sa composition

Il existe un consortium d'acteurs locaux par territoire d'expérimentation.

#### Son rôle

Participer à la co-construction, évaluer la faisabilité, être force de proposition sur la mise en œuvre opérationnelle et territoriale de l'expérimentation.

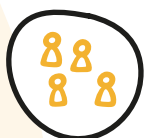
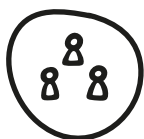
### Parcours d'engagement vers une démocratie alimentaire : 40 girondins

#### Sa composition

40 citoyens se sont mobilisés pendant 6 mois (entre Janvier et Juin 2023) en Pays Foyen, dans le Sud Gironde, sur Bègles et Bordeaux.

#### Son rôle

Élaborer une charte de conventionnement des produits alimentaires et des lieux de distribution ainsi que des propositions de scénarios pour l'expérimentation en 2024.



## En savoir plus sur l'expérimentation en Gironde

Consulter le wiki SSA Gironde :



## En savoir plus sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Consulter le site du collectif national pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation

<https://securite-sociale-alimentation.org/>

## Rejoindre l'expérimentation

### Conseil départemental de la Gironde

Justine Bosredon  
[j.bosredon@gironde.fr](mailto:j.bosredon@gironde.fr)

### Ville de Bordeaux

Morgane Scouarnec  
[mo.scouarnec@mairie-bordeaux.fr](mailto:mo.scouarnec@mairie-bordeaux.fr)

### Collectif Acclimat'action

David Fimat  
[david-bordeaux@vrac-asso.org](mailto:david-bordeaux@vrac-asso.org)

